

## PROJET ASSOCIATIF DE LA FSGT

La volonté de formaliser par écrit le projet de la FSGT a émergé lors de l'AG 2019, suite à la création de l'Agence Nationale du Sport (ANS) et au transfert des crédits du CNDS vers les fédérations sportives.

Face à la nécessité de transmettre à l'ANS les priorités d'actions retenues chaque année pour bénéficier des aides financières, la FSGT a décidé de faire de cette contrainte une opportunité à travers la rédaction de ce projet associatif.

Le projet associatif de la FSGT (PAF) n'est pas le recueil des actions prioritaires d'une année mais bien le document de référence *pour la durée d'une olympiade* reprenant l'ensemble des thématiques reconnues et portées par les structures de la FSGT, du siège fédéral aux clubs en passant par les comités.

Ce Projet Associatif doit être « **une boussole interne et une vitrine externe** » et un **levier de cohérence et de développement territorial** de la fédération.

Le projet associatif de la FSGT est composé d'un préambule, de trois axes généraux et de 6 objectifs opérationnels.

### TROIS AXES GÉNÉRAUX

- ✓ Développer les activités sportives compétitives et non compétitives pour toutes et tous à tous les âges de la vie et développer la culture sportive
- ✓ Renforcer la vie associative fédérée et la prise de responsabilité des pratiquants et bénévoles
- ✓ Contribuer à la co-construction d'un service public du sport avec les citoyens

### SIX OBJECTIFS OPÉRATIONNELS A DECLINER DANS CHACUN DES AXES

Organiser

Adapter et Innover

Rassembler et Fédérer

Former

Communiquer

Revendiquer et coopérer

# PROJET ASSOCIATIF DE LA FSGT

## PRÉAMBULE

La Fédération Sportive et Gymnique du Travail (FSGT), doublement agréée sport et éducation populaire, compte 270 000 pratiquant.e.s, 4 700 clubs et propose une centaine d'activités physiques, sportives et artistiques, compétitives et non compétitives.

La FSGT est riche d'une histoire prenant son origine au début du XXe siècle, avec la volonté de rendre accessible le sport aux classes les plus populaires, pour aboutir à sa création dès 1934 au sein du mouvement sportif ouvrier et en résistance au fascisme, anticipant l'élan du Front Populaire. De ces fondements, elle a toujours conservé des valeurs de combativité pour l'accessibilité à un sport de qualité pour toutes et tous, tout au long de la vie, en se donnant comme objectif le développement de contenus d'activités, de vie associative et de formation adaptés aux besoins de la population.

La FSGT considère la pratique physique et sportive comme essentielle dans la construction de la personne, tout au long de sa vie et sur tous les plans : physique, mental et social. Des conditions étant nécessaires, la Fédération travaille sur le contenu des apprentissages, les formes d'organisation, les règles pour faciliter l'entrée et le progrès de toutes et tous dans la pratique. Dans ce sens, elle n'a cessé d'œuvrer et d'innover dans tous les sports pour conquérir de belles avancées d'utilité publique, comme par exemple la création des premiers murs d'escalade, la mise en place des activités de courses hors stade, les bébés nageurs, le football auto-arbitré à 7 ou encore le développement de la pratique féminine dans le judo.

La FSGT travaille également à développer des activités associatives éco-responsables favorisant le bénévolat et l'engagement des pratiquant.e.s dans l'animation, l'éducation à la santé, l'encadrement de qualité et met au cœur de son action ses valeurs de solidarité et de fraternité.

La FSGT prône ainsi l'omnisport, qui est une notion visant à placer l'individu au centre de la pratique en termes d'épanouissement personnel et de progrès, au travers d'un sport non plus conçu comme une fin de performance et de résultat mais comme un moyen d'accomplissement de l'être humain. La FSGT permet ainsi, avec une licence unique, de pratiquer librement les activités de son choix.

La FSGT d'aujourd'hui porte donc un projet et des contenus d'activités physiques et sportives uniques dans le champ du sport et de l'éducation populaire, avec une visée émancipatrice et inclusive du sport et un fonctionnement associatif original basé sur une démarche autogestionnaire privilégiant l'autonomie dans l'interdépendance des structures FSGT.

La FSGT d'aujourd'hui est au cœur d'un réseau institutionnel et de partenaires très riche dans les domaines du sport, de l'éducation populaire et du tourisme social.

La FSGT d'aujourd'hui s'appuie sur une politique de communication mettant en valeur son identité "sport populaire".

La FSGT d'hier et d'aujourd'hui développe une variété exceptionnelle d'actions internationales dans les domaines de la compétition internationale et des échanges sportifs, de la solidarité et de la coopération.

Convaincue que le développement durable du sport nécessite un service public renforcé comme principal héritage des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, la FSGT plaide pour un soutien et une reconnaissance du sport populaire, des moyens publics renforcés pour les associations sportives fédérées et une co-construction d'un service public du sport avec les citoyens.

## **AXE 1 - DÉVELOPPER LES ACTIVITÉS SPORTIVES COMPÉTITIVES ET NON COMPÉTITIVES POUR TOUTES ET TOUS À TOUS LES ÂGES DE LA VIE ET CONTRIBUANT A LA CULTURE SPORTIVE**

### **. 1.1 Organiser des activités fédérées de proximité répondant aux besoins de la population**

- . 1.1.1 Proposer des activités locales pour le plus grand nombre
- . 1.1.2 Proposer des activités organisées
- . 1.1.3 Mettre en place une commission d'activité locale, régionale, fédérale ou internationale
- . 1.1.4 Mettre en place des activités en lien avec le développement durable et éco-responsable

### **. 1.2 Adapter et innover pour permettre un parcours sportif à tous les âges**

- . 1.2.1 Elaborer et proposer des activités omnisports de l'enfant, jeune et famille
- . 1.2.2 Elaborer et proposer des activités omnisports adulte auto-organisée et innovante
- . 1.2.3 Elaborer et proposer des activités omnisports senior adaptées
- . 1.2.4 Elaborer et proposer une démarche spécifique d'éducation à la santé pour une pratique d'activités en toute sécurité et en responsabilité
- . 1.2.5 Organiser et permettre la participation à des stages, rassemblements compétitifs et non compétitifs, épreuves fédérales ou internationales

### **. 1.3 Rassembler, fédérer du local à l'international**

- . 1.3.1 Mettre en place des initiatives découverte et portes ouvertes
- . 1.3.2 Accueillir des épreuves fédérales ou initiatives nationales ou internationales
- . 1.3.3 S'inscrire dans une logique d'échanges internationaux visant l'éducation à la culture de paix

### **. 1.4 Former et soutenir**

- . 1.4.1 Former des animateurs d'activité
- . 1.4.2 Former des responsables d'activité sportive du type brevet fédéral
- . 1.4.3 Former des arbitres et des officiels
- . 1.4.4 Former des formateurs et animer un réseau
- . 1.4.5 Travailler sur la formalisation des fondamentaux, des contenus et de l'organisation de l'activité et sur la capitalisation de l'expérience
- . 1.4.6 Développer des outils numériques

### **. 1.5 Communiquer**

- . 1.5.1 Se doter d'outils spécifiques de visibilité
- . 1.5.2 Réaliser un plan de communication média

### **. 1.6 Coopérer et revendiquer**

- . 1.6.1 Coopérer et revendiquer auprès des élus et des collectivités territoriales
- . 1.6.2 Coopérer avec les acteurs des autres fédérations du mouvement sportif

## **AXE 2 - RENFORCER LA VIE ASSOCIATIVE FÉDÉRÉE ET LA PRISE DE RESPONSABILITÉ DES PRATIQUANTS ET BÉNÉVOLES**

### **. 2.1 Organiser le développement et le renforcement du maillage territorial**

- . 2.1.1 Participer à la création et à la structuration de nouveaux clubs, sections, comités
- . 2.1.2 Développer et participer à des Espaces fédéraux territoriaux et thématiques
- . 2.1.3 Apporter un soutien aux structures locales en difficulté
- . 2.1.4 Animer une vie associative de proximité
- . 2.1.5 Intégrer et collaborer avec son comité, ligue et ou niveau fédéral
- . 2.1.6 Travailler sur l'accueil et la cohésion des clubs, des sections et des pratiquants

### **. 2.2 Adapter et innover pour renforcer la vie associative**

- . 2.2.1 Analyser les évolutions et innovations de la vie associative
- . 2.2.2 Proposer des actions et des outils de lutte contre toutes formes de discriminations et les violences sexuelles
- . 2.2.3 Travailler sur la politique d'adhésion
- . 2.2.4 Proposer des outils pratiques d'animation d'une vie associative innovante
- . 2.2.5 Développer des outils numériques (dématérialisation licences, inscriptions en ligne, etc)

### **. 2.3 Rassembler, fédérer du local à l'international**

- . 2.3.1 Mettre en place des initiatives de promotion de la vie associative locale fédérée
- . 2.3.2 Organiser des temps institutionnels
- . 2.3.3 Accueillir des épreuves fédérales ou initiatives nationales
- . 2.3.4 S'inscrire dans une logique associative de projets de solidarité internationale

### **. 2.4 Former et soutenir**

- .2.4.1 Former des animateurs de la vie associative / responsables de type dirigeants
- .2.4.2 Former des formateurs associatifs
- .2.4.3 Assurer la formation continue des salariés de la FSGT et des clubs affiliés

### **. 2.5 Communiquer**

- . 2.5.1 Se doter d'outils spécifiques de visibilité
- . 2.5.2 Réaliser un plan de communication média

### **. 2.6 Coopérer et revendiquer**

- . 2.6.1 Revendiquer et coopérer auprès des élus et des collectivités territoriales
- . 2.6.2 Développer des outils numériques d'information

## **AXE 3 - CONTRIBUER À LA CO-CONSTRUCTION D'UN SERVICE PUBLIC DU SPORT POUR ET AVEC LES CITOYENS**

### **. 3.1 Organiser des activités de proximité répondant aux besoins de la population**

- . 3.1.1 Elaborer et proposer des activités locales dans les QPV, ZRR et « déserts FSGT »
- . 3.1.2 Elaborer et proposer des activités en pratiques partagées entre valides et personnes en situation de handicap
- . 3.1.3 Elaborer et proposer des activités en situation de mixité hommes / femmes
- . 3.1.4 Elaborer et proposer des activités depuis et pour les lieux de travail
- . 3.1.5 Elaborer et proposer des activités favorables au développement durable

### **. 3.2 Adapter et innover pour permettre un parcours sportif à tous les âges**

- . 3.2.1 Proposer des activités adaptées pour les jeunes éloignés de la pratique
- . 3.2.2 Proposer des activités adaptées pour la pratique des femmes à tous les âges
- . 3.2.3 Proposer des activités adaptées pour les personnes fragilisés, atteintes de pathologies ou en situation de handicap

### **. 3.3 Rassembler, fédérer du local à l'international**

- . 3.3.1 Mettre en place des initiatives locales sur des secteurs carencés
- . 3.3.2 Accueillir des épreuves fédérales et initiatives nationales ouvertes sur des coopérations
- . 3.3.3 S'inscrire dans une logique de coopération et de solidarité à tous les niveaux d'intervention de la fédération

### **. 3.4 Former et soutenir**

- . 3.4.1 Organiser des temps d'analyse et d'appropriation du contexte
- . 3.4.2 Former des animateurs salariés et bénévoles multisport à caractère socio-sportif
- . 3.4.3 Former des cadres militants
- . 3.4.4 Former des formateurs et s'inscrire dans un plan national

### **. 3.5 Communiquer**

- . 3.5.1 Se doter d'outils spécifiques de visibilité
- . 3.5.2 Réaliser un plan de communication média

### **. 3.6 Coopérer et revendiquer**

- . 3.6.1 Développer des collaborations avec des structures associatives, des collectivités territoriales, etc
- . 3.6.2 Revendiquer auprès des collectivités des mesures et moyens en faveur du service public du sport